



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : 52137

# PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de la version précédente: 2012-06-05

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	<b>PETROLE LAMPANT TYPE C</b>
<b>Substance pure/mélange</b>	Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Combustibles, Solvant organique destiné au chauffage, Applications industrielles, Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers.
---------------------------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	TOTAL BELGIUM Handelsstraat, 93, Rue du Commerce B-1040 BRUSSEL - BRUXELLES België - Belgique Tél : +32 (0)22 889 933 Fax : +32 (0)22 883 260
--------------------	--

#### Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:

Contact	HSE
Adresse e-mail	rm.be-reach-belgium-msds@total.com

#### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° officiel d'appel d'urgence:

Teleserv S.O.S Total Belgium : +32 (0)78 15 51 51

Centres de soins aux grands brûlés :

Bruxelles - (NOH) - Brussel : +32 (0)2 264 48 48, Hopital Militaire Reine Astrid - Militair Hospitaal Koningin Astrid

Antwerpen - Anvers : +32 (0)3 217 71 11, Algemeen centrum Ziekenhuis

Gent - Gand : +32 (0)9 240 34 90 Centre Universitaire UZ Gand-Universitair Ziekenhuis UZ Gent

Leuven - Louvain : +32 (0)16 34 87 50 U.Z. Leuven

Loverval : +32 (0)71 44 80 00, Hôpital Saint Joseph et Sainte Thérèse, section I.M.T.R

Luik - Liège : +32 (0)4 366 72 94, CHU Liège domaine Universitaire du Sart Tilman

Centres Anti-poisons :

c/o Hôpital Militaire Reine Astrid

Militair Hospitaal Koningin Astrid

1 Rue Bruyn - Bruynstraat 1

B-1120 Bruxelles - Brussel

+32 (0)70 245 245

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 2.2.

##### Classification

Liquides inflammables - Catégorie 3 - H226\*\*\*

Toxicité par aspiration - Catégorie 1 - H304\*\*\*

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2 - H315\*\*\*

Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3 - H336\*\*\*

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Catégorie 2 - H411\*\*\*

##### DIRECTIVE 67/548/EEC ou 1999/45/EC

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16.

##### Symbole(s)

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

##### Classification

Xn;R65 - Xi;R38 - N;R51-53

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008



##### Mention d'avertissement

DANGER

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P501 - Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'incinération agréée

Contient Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré

### Phrase(s) R

R38 - Irritant pour la peau

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### Phrase(s) S

S 2 - Conserver hors de la portée des enfants

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols

S24 - Éviter le contact avec la peau

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité

S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 2.3. Autres dangers

<b>Propriétés physico-chimiques</b>	Inflammable. Les frottements dus à l'écoulement du produit créent des charges d'électricité statique capables de générer des étincelles provoquant INFLAMMATION OU EXPLOSION.
<b>Propriétés ayant des effets pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations cutanées. Les vapeurs ou brouillards sont irritants pour les muqueuses notamment oculaires. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination. En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et provoquer des lésions pulmonaires graves dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h).
<b>Propriétés environnementales</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas rejeter dans l'environnement.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélange

<b>Nature chimique</b>	Combinaison complexe et variable d'hydrocarbures paraffiniques, cycliques et aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C7-C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 90°C et 300°C.
<b>Composants dangereux</b>	

Version EUBE

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	265-184-9* **	01-2119462828-25	64742-81-0	> 99	Xn;R65 Xi;R38 N;R51/53	Flam. Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411)***

**Informations complémentaires** Contient: Agents traceurs

**Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16.**  
**Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 16.**

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.  
 Avant de tenter de secourir des victimes, isoler la zone de toutes les sources potentielles d'inflammation, y compris en déconnectant l'alimentation électrique.  
 Assurer une ventilation adéquate et vérifier que l'atmosphère est respirable et sans danger avant de pénétrer dans des espaces confinés.

##### Contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.  
 Enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Rincer les yeux.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

##### Contact avec la peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon.  
 L'injection à haute pression de produit sous la peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptôme ou blessure apparent.  
 Dans ce cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier.  
 Pour les brûlures thermiques mineures, refroidir la brûlure. Maintenir la zone brûlée sous l'eau froide pendant au moins cinq minutes, ou jusqu'à ce que la douleur diminue. Laver avec de l'eau et du savon.

##### Inhalation

En cas d'exposition à des concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, transporter la personne à l'air, hors de la zone contaminée, la maintenir au chaud et au repos.  
 Commencer immédiatement la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Appeler immédiatement un médecin.  
 S'il y a le moindre soupçon d'inhalation de H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène). Les secouristes doivent porter un appareil respiratoire, une ceinture et un harnais, et doivent suivre les procédures de sauvetage. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. L'apport d'oxygène peut aider. Évacuer la victime à l'air frais aussi vite que possible. Consulter un médecin pour un traitement ultérieur.

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

<b>Ingestion</b>	Ne pas donner à boire. Ne PAS faire vomir. car il ya des risques important d'aspiration. Le fluide peut pénétrer dans les poumons et occasionner des lésions (pneumonie chimique, potentiellement mortelle). Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Ne pas attendre l'apparition de symptômes.
<b>Protection des sauveteurs</b>	ATTENTION Secouristes! - pensez à votre sécurité pendant le sauvetage!. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir section 8 pour plus de détails.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer une irritation légère.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Conseils aux médecins</b>	Nocif: En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et donner naissance à une pneumopathie d'inhalation se développant dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h).
------------------------------	--

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Moyen d'extinction - pour les petits feux. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Poudre sèche. Sable ou terre. Moyen d'extinction - pour les grands feux. Mousse. Brouillard d'eau (personnel formé uniquement).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu. L'action simultanée de mousse et d'eau sur une même surface est à proscrire (l'eau détruit la mousse).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Version EUBE

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Risque particulier

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO<sub>2</sub>, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Si des composés sulfurés sont présents en quantités non négligeables, les produits de combustion peuvent contenir du H<sub>2</sub>S et des SO<sub>x</sub> (oxydes de soufre) ou de l'acide sulfurique.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie de grande amplitude ou d'incendie dans des espaces confinés ou mal ventilés, porter la tenue ignifugée intégrale et un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) avec un masque intégral.

#### Autres informations

Refroidir les réservoirs et les parties exposés au feu par arrosage avec beaucoup d'eau. Refroidir à l'eau les réservoirs et les parties exposées au flux thermique et non pris dans les flammes.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Informations générales

Sauf en cas de déversements mineurs. La faisabilité de toute action doit toujours être évaluée et si possible soumise à l'avis d'une personne compétente et formée chargée de gérer les situations d'urgence.

Si nécessaire, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Éviter tout contact direct avec le produit déversé. Eloigner le personnel non concerné.

Équipement de protection individuelle, voir section 8.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Rester face au vent. En cas de déversements importants, alerter les habitants des zones sous le vent. Arrêter ou contenir la fuite à la source, si ceci ne présente pas de danger.

ELIMINER toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, torches, étincelles ou flammes à proximité immédiate). Recouvrir les déversements de mousse afin de réduire le risque d'ignition.

#### Conseils pour les non-secouristes

Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate.

ELIMINER toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, torches, étincelles ou flammes à proximité immédiate). Équipement de protection individuelle, voir section 8.

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Conseils pour les secouristes

En cas de .

Petits déversements : des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement suffisants.

Déversements importants : une combinaison de protection complète, antistatique résistant aux produits chimiques. Gants de travail (de préférence à manchettes) assurant une résistance suffisante contre les produits chimiques. Remarques : les gants en PVA ne sont pas imperméables à l'eau, et ne conviennent pas pour une opération d'urgence. Casque de protection. Chaussures ou bottes de sécurité antidérapantes et antistatiques. Lunettes de sécurité et/ou visière si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles ou prévisibles.

Protection respiratoire. Un demi-masque ou un masque respiratoire complet avec filtre(s) contre les vapeurs organiques (et le cas échéant pour le H2S). Il est possible d'utiliser un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) en fonction de l'étendue du déversement et du niveau d'exposition prévisible.

Si la situation ne peut être parfaitement évaluée ou si un manque d'oxygène est possible, seul un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) doit être utilisé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Informations générales

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

En cas de déversement en rivière, suspendre l'utilisation de l'eau en aval du point de déversement. Si nécessaire. Consulter un expert. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de confinement

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir section 13). Les déversements importants peuvent être soigneusement recouverts de mousse, le cas échéant, afin de limiter les risques d'incendie. En cas de déversement dans l'eau, contenir le produit avec des barrières flottantes ou d'autres dispositifs. L'utilisation de dispersants doit être soumise à l'avis d'un expert, et, si nécessaire, approuvée par les autorités locales.

#### Méthodes de nettoyage

Ne jamais utiliser d'agent dispersant. Ne pas appliquer de jets baton directs.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Transférer le produit récupéré et les autres matériaux dans des réservoirs ou conteneurs appropriés et stocker/éliminer conformément aux règlements applicables.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### Équipement de protection individuelle

Voir section 8 pour plus de détails.

#### Traitement des déchets

Voir rubrique 13 pour plus de détails.

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Autres informations

les mesures recommandées reposent sur les scénarios de déversement les plus probables pour ce produit. Cependant, les conditions locales (vent, température de l'air, direction et vitesse de la vague/courant) peuvent avoir une influence importante dans le choix des actions appropriées. Pour cette raison, il convient de consulter des experts locaux si nécessaire. Les réglementations locales peuvent également prescrire ou limiter les mesures à prendre.

La concentration de H<sub>2</sub>S dans l'espace libre des réservoirs peut atteindre des valeurs dangereuses, en particulier en cas de stockage prolongé. Cette situation est particulièrement pertinente dans le cas d'opérations impliquant une exposition directe aux vapeurs dans le réservoir.

Le déversement de petites quantités de produit, en particulier à l'air libre où les vapeurs se dispersent en général rapidement, sont des situations dynamiques, ce qui n'entraîne sans doute pas d'exposition à des concentrations dangereuses. Étant donné que le H<sub>2</sub>S a une densité supérieure à l'air ambiant, une exception peut concerner la formation de concentrations dangereuses dans des endroits spécifiques, tels que des tranchées, des dépressions ou des espaces confinés. Pour toutes ces circonstances, cependant, les actions appropriées doivent être évaluées au cas par cas.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller au respect de tous les règlements applicables en matière d'atmosphères explosives dans les installations de manutention et stockage de produits inflammables. Prendre des précautions contre l'électricité statique.

Les opérations d'inspection, de nettoyage et de maintenance des réservoirs de stockage impliquent le respect de procédures strictes et ne doivent être confiées qu'à du personnel qualifié (interne ou externe).

Assurer une ventilation adéquate. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

NE JAMAIS AMORCER AVEC LA BOUCHE LE SIPHONNAGE D'UN RESERVOIR. Éviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Ne pas utiliser d'air comprimé pour des opérations de remplissage, déchargement ou de manutention. Ne jamais percer, piquer, meuler, tronçonner ou souder sur un conteneur vide.

NE PAS UTILISER DE TELEPHONE PORTABLE LORS DE LA MANIPULATION.  
Équipement de protection individuelle, voir section 8.

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

LORS DES MOUVEMENTS DE PRODUITS :. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.

Prendre toute disposition permettant d'éviter les entrées d'eau dans les bacs, citernes, lignes de flexibles...

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Prévention des incendies et des explosions

Manipuler à l'abri de toutes sources potentielles d'infammation (flamme nue, étincelles, arc électriques...) et de chaleur (collecteurs ou parois chaudes). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre à la terre, établir une liaison équipotentielle entre les conteneurs, les réservoirs ainsi que les équipements de transfert/réception. Les frottements dus à l'écoulement du produit créent des charges d'électricité statique capables de générer des étincelles provoquant INFLAMMATION OU EXPLOSION. Interdire le chargement en pluie et limiter la vitesse d'écoulement du produit, en particulier au début du chargement. Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles. Ne jamais souder sur une citerne ou des tuyauteries vides non dégazées. N'INTERVENIR QUE SUR DES RESERVOIRS FROIDS, DEGAZES (RISQUE D'ATMOSPHERE EXPLOSIVE) ET AERES. Concevoir les installations pour éviter toute propagation de nappe enflammée (fosses, cuvettes de rétention, siphons dans les réseaux d'eau d'écoulement).

### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Les gants doivent être inspectés périodiquement et remplacés en cas d'usure, de perforation ou de contamination. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques/Conditions de stockage

La configuration des zones de stockage, la conception des réservoirs, les équipements et les procédures d'exploitation doivent être conformes à la législation européenne, nationale ou locale applicable. Avant de pénétrer dans des réservoirs de stockage et avant toute opération dans un espace confiné, contrôler la teneur en oxygène et l'inflammabilité de l'atmosphère. Si la présence de composés sulfurés est suspectée dans le produit, contrôler le teneur en H<sub>2</sub>S de l'atmosphère. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre. Concevoir les installations pour éviter la pollution des eaux et du sol en cas de fuite ou d'écoulement. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Stocker les produits conditionnés (fûts, échantillons, bidons...) dans des locaux bien ventilés, à l'abri de l'humidité, de la chaleur et de toute source potentielle d'inflammation. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Conserver les récipients hermétiquement clos et correctement étiquetés. Stocker séparément des agents oxydants. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

#### Matières à éviter

Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. (herbicides...). Halogènes.

Version EUBE

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Matériel d'emballage

N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries..., résistants aux hydrocarbures aromatiques. Les matériaux recommandés pour les conteneurs ou revêtements de conteneur : acier doux, acier inoxydable. Certaines matières synthétiques peuvent ne pas convenir pour les conteneurs ou leur revêtement selon les caractéristiques des matières en question et l'utilisation prévue. La compatibilité doit être vérifiée auprès du fabricant.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) voir scénarios d'exposition.\*\*\*

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom Chimique	Union Européenne	Belgique
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré 64742-81-0		TWA 200 mg/m <sup>3</sup> D****

#### Légende

Voir chapitre 16

#### DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré 64742-81-0			-	

#### DNEL Consommateur

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré 64742-81-0			19 mg/kg/24h (oral)	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas pénétrer dans les réservoirs de stockage vides, avant que ne soient réalisées les mesures d'oxygène disponible. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

#### Équipement de protection individuelle

##### Informations générales

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Version EUBE

FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

<b>Protection respiratoire</b>	<p>Pour pénétrer dans des citernes, cuves, réservoirs ayant une teneur insuffisante en oxygène, porter un appareil respiratoire isolant.</p> <p>En cas d'urgence (exposition accidentelle) ou pour des travaux exceptionnels de courte durée dans des atmosphères polluées par le produit, il est nécessaire de porter un appareil de protection respiratoire. En cas d'utilisation de masque ou demi-masque : Respirateur à masque facial équipé d'une cartouche ou d'une boîte filtrante contre les vapeurs organiques/gaz acides. Type A. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.</p>
<b>Protection des yeux</b>	<p>S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales. ou. Écran facial.</p>
<b>Protection de la peau et du corps</b>	<p>Porter les vêtements de protection appropriés. vêtements imperméables aux hydrocarbures. Chaussures ou bottes de sécurité.</p>
<b>Protection des mains</b>	<p>Gants résistants aux hydrocarbures aromatiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques d'abrasion et de coupure.</p> <p>Note. les gants en PVA ne sont pas imperméables à l'eau, et ne conviennent pas pour une opération d'urgence.</p>

<b>Exposition répétée ou prolongée</b>			
Matière des gants	Épaisseur du gant	Temps de pénétration	Remarques
PVA	(*)	> 480 min	EN 374 (*) toute épaisseur
Caoutchouc fluoré	(*)	> 480 min	EN 374 (*) toute épaisseur
Caoutchouc nitrile	> 0.45 mm	> 480 min	EN 374

<b>En cas de contact par projection:</b>			
Matière des gants	Épaisseur du gant	Temps de pénétration	Remarques
Néoprène	> 0.5 mm	> 60 min	EN 374
PVC	> 0.2 mm	> 60 mn	EN 374
Caoutchouc nitrile	> 0.3	> 60min	EN 374

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

**Informations générales** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	limpide
<b>Couleur</b>	incolore à jaune clair
<b>État physique @20°C</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	caractéristique

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH		non applicable	
Point/intervalle d'ébullition	155 - 299 °C		ASTM D 86

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

<b>Point d'éclair</b>	311 - 570 °F > 55 °C > 131 °F		ASTM D 86 ISO 22719 ISO 22719.
<b>Taux d'évaporation</b>		non applicable	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
supérieure	8.8 %		
inférieure	1.2 %		
<b>Pression de vapeur</b>	< 8 hPa	@ 20 °C	EN 13016-1
<b>Pression de vapeur</b>	< 36 hPa	@ 37.8 °C	
<b>Densité de vapeur</b>	> 1		
<b>Masse volumique</b>	780 - 820 kg/m <sup>3</sup>	@ 15 °C	
<b>Hydrosolubilité</b>		non applicable	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		Soluble dans un grand nombre de solvants organiques usuels	
<b>logPow</b>		non applicable	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 230 °C > 446 °F		ASTM E659-78 ASTM E659-78
<b>Viscosité, cinématique</b>	< 7 mm <sup>2</sup> /s	@ 40 °C	
<b>Propriétés explosives</b>	Non considéré comme explosif sur la base de la teneur en oxygène et de la structure chimique		
<b>Propriétés comburantes</b>	D'après la structure chimique des constituants, ce produit n'est pas considéré comme ayant des propriétés oxydantes		
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	donnée non disponible		

### 9.2. Autres informations

Pas d'information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

**Informations générales** Pas d'information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** La chaleur ( températures supérieures au point d'éclair ), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique....

### 10.5. Matières incompatibles

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

**Matières à éviter** Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. (herbicides...). Halogènes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** aucun si utilisation appropriée.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit

<b>Informations générales</b>	La toxicité aiguë a été correctement caractérisée dans un grand nombre de recherches réalisées conformément aux BPL suite à une exposition orale, cutanée ou par inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	Des échantillons de la substance ont été testés dans des études d'irritation cutanée. Il n'y avait pas de signe de corrosion cutanée. Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE. Une étude clé a indiqué que le produit n'est pas irritant pour les yeux. Peut provoquer une irritation légère.
<b>Inhalation</b>	. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.
<b>Ingestion</b>	. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 Oral(e)	DL50 Dermale	CL50 Inhalation
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	LD50 > 5000 mg/kg bw (rat - OECD TG 420)	LD50 > 2000 mg/kg bw (rabbit - OECD TG 402)	LC50 (4h) > 5.28 mg/l (vapeur) (rat - OECD 403)

#### Sensibilisation

**Sensibilisation** Il n'existe aucun rapport indiquant que la substance présente un potentiel de sensibilisation respiratoire et cutanée.

#### Effets spécifiques

**Cancérogénicité** Le produit n'est pas cancérogène lorsque les animaux sont exposés par voie respiratoire ou par voie orale. Cependant, un contact cutané prolongé peut induire la formation de tumeurs liée au mécanisme d'irritation sans que ce soit une propriété intrinsèque du produit. Cette substance ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

**Mutagénicité** .

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### Mutagenicité des cellules germinales

Le potentiel mutagène de la substance a été largement étudié dans une série d'études in-vivo et in-vitro. La majorité des études n'ont montré aucun signe d'activité mutagène. Les éléments de preuve issus d'études de mutagenicité réalisées in vivo et in vitro indiquent que cette substance ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

### Toxicité pour la reproduction

. Toutes les études animales montrent que cette substance n'a pas d'effet sur le développement et n'a pas d'effet négatif sur la reproduction. Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

### Toxicité par administration répétée

### Effets sur les organes-cibles (STOT)

**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Les études d'exposition aiguë ne montrent aucun signe de toxicité systémique, autre qu'une possibilité de provoquer une dépression du SNC et une narcose lors d'exposition à des concentrations plus élevées.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La toxicité à doses répétées de la substance a été étudiée après une exposition orale, cutanée et par inhalation de différentes durées. Le seul effet observé était une irritation cutanée de modérée à sévère.

### Toxicité par aspiration

Le fluide peut pénétrer dans les poumons et occasionner des lésions (pneumonie chimique, potentiellement mortelle).

### Autres informations

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

#### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré 64742-81-0	EL50 (72 h) 1-3 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata - OECD 201)	EL50 (48 h) 1.4 mg/l (Daphnia magna - OECD 202)	LL50 (96 h) 2-5 mg/l (Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

#### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré 64742-81-0		NOEL (21d) 0.89 mg/l (Daphnia magna - OECD 211)	NOEL (14/28d) 0.098 mg/l (Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox)	
---	--	---	--	--

### Effets sur les organismes terrestres

Pas d'information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations générales

La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Informations sur le produit

La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.

#### logPow

non applicable

#### Informations sur les composants

.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité				
Méthode	Compartiment	Résultat	(%)	Remarques
Répartition dans le milieu en pourcentage (calcul selon la méthode Mackay, niveau III)	Sol		0.34	
Répartition dans le milieu en pourcentage (calcul selon la méthode Mackay, niveau III)	Sédiment		0.81	
Répartition dans le milieu en pourcentage (calcul selon la méthode Mackay, niveau III)	Eau		5.83	
Répartition dans le milieu en pourcentage (calcul selon la méthode Mackay, niveau III)	Air		93.02	

#### Sol

La substance est une UVCB. Les tests standard ne sont pas appropriés pour ce paramètre.

#### Air

La volatilisation dépend de la constante de Henry, qui n'est pas applicable aux UVCB.

#### Eau

Le produit s'étale à la surface de l'eau. Une faible fraction peut se solubiliser dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### Évaluation PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). La concentration d'antracène dans cette substance n'excède pas 0,1 % (CONCAWE 2010). Aucune autre structure d'hydrocarbure représentatif ne répond aux critères PBT/vPvB.

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

### 12.6. Autres effets néfastes

**Informations générales** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

**Emballages contaminés** Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosibles. Ne pas découper, souder, percer, brûler ou incinérer des conteneurs vides, sauf s'ils ont été correctement nettoyés et déclarés sans danger. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

	***
<b>UN/ID No</b>	1223
<b>Nom d'expédition</b>	KEROSENE***
<b>Nom d'expédition</b>	KEROSENE***
<b>Classe de danger</b>	3***
<b>Groupe d'emballage</b>	III***
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	3***
<b>Danger pour l'environnement.</b>	oui***
<b>Code de classification</b>	F1***
<b>Dispositions spéciales</b>	363***
<b>Code de restriction en tunnels</b>	(D/E)***
<b>Numéro d'identification du danger</b>	30***
<b>Description</b>	UN1223, Kerosene, 3, III, (D/E)***
<b>Quantités exceptées</b>	E1***
<b>Quantité limitée</b>	5 L***

### IMDG/IMO

	***
<b>UN/ID No</b>	UN1223***
<b>Nom d'expédition</b>	Kerosene***
<b>Classe de danger</b>	3***
<b>Groupe d'emballage</b>	III***
<b>Polluant marin</b>	P***

Version EUBE



FDS n° : 52137

**PETROLE LAMPANT TYPE C**

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

<b>No EMS</b>	F-E, S-E***
<b>Description</b>	UN1223, Kerosene, 3, III, (55°C c.c.)***
<b>Dispositions spéciales</b>	363***
<b>Quantités exceptées</b>	E1***
<b>Quantité limitée</b>	5 L***

ICAO/IATA

	***
<b>UN/ID No</b>	UN1223***
<b>Nom d'expédition</b>	Kerosene***
<b>Classe de danger</b>	3***
<b>Groupe d'emballage</b>	III***
<b>Code ERG</b>	3L***
<b>Dispositions spéciales</b>	A224***
<b>Description</b>	UN1223, Kerosene, 3, III***
<b>Quantités exceptées</b>	E1***
<b>Quantité limitée</b>	10 L***

ADN

	***
<b>UN/ID No</b>	1223
<b>Nom d'expédition</b>	KEROSENE***
<b>Nom d'expédition</b>	KEROSENE***
<b>Classe de danger</b>	3***
<b>Groupe d'emballage</b>	III***
<b>Danger pour l'environnement.</b>	oui***
<b>Code de classification</b>	F1***
<b>Dispositions spéciales</b>	363***
<b>Description</b>	UN1223, Kerosene, 3, III***
<b>Quantités exceptées</b>	E1***
<b>Quantité limitée</b>	5 L***
<b>Ventilation</b>	VE01***

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

**REACH**

Cette substance a été enregistrée conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Inventaires Internationaux

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>IECSC</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)
<b>NZIoC</b>	Est conforme à (aux)

### Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**TSCA** - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory

**DSL/NDSL** - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List

**ENCS** - Japan Existing and New Chemical Substances

**IECSC** - China Inventory of Existing Chemical Substances

**KECL** - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances

**PICCS** - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

**AICS** - Australian Inventory of Chemical Substances

**NZIoC** - New Zealand Inventory of Chemicals

Information supplémentaire

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** voir scénarios d'exposition\*\*\*

### 15.3. Information sur les législations nationales

#### Belgique

- Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir section 8).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R38 - Irritant pour la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme\*\*\*

### Abbreviations, acronymes

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

Version EUBE



FDS n° : 52137

## PETROLE LAMPANT TYPE C

Date de révision: 2013-12-02

Version 3

## Légende Section 8

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

**Date de révision:** 2013-12-02  
**Révision** sections de la FDS mises-à-jour: 1, 2, 3, 15.

**Information supplémentaire** D'autres usages que ceux listés en section 1.2 peuvent avoir été prévus pour la/les substance(s) constituant le produit. Veuillez nous contacter si votre usage n'est pas inclus dans ceux figurant à la section 1.2

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.**

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**

ES03001

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Fabrication de la substance, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Productions de spécialités chimiques

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Fabrication ou utilisation de la substance comme réactif de procédé ou agent d'extraction. Cela comprend les opérations de recyclage/de valorisation, de transfert de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires de mer/barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.4E+6

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.11

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 6.0E+5

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 2.0E+6

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 300



### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-2  
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-4  
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce  
Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer  
Traitement des eaux usées sur site requis.  
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90  
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 97.7$   
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 56.1$

### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 97.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 2.0E+6  
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 10000

### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### Caractéristiques du Produit

#### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Opération réalisée à température élevée ( $> 20^{\circ}\text{C}$  supérieure à la température ambiante). Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**TOTAL****Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>). Les évaluations locales mises à l'échelle pour les raffineries de l'EU ont été réalisées à partir de données propres aux sites et sont incluses dans la feuille de travail "Production spécifique au site" du dossier PETRORISK.

ES03002

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme produit intermédiaire, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Productions de spécialités chimiques

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC6a - Utilisation industrielle entraînant la production d'une autre substance (utilisation des produits intermédiaires)

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 6.1a.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Utilisation de la substance comme produit intermédiaire dans des systèmes clos ou confinés (ne se rapportant pas aux Conditions strictement contrôlées). Comprend les expositions accidentelles au cours d'opérations de recyclage/de valorisation, de transferts de matières, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoire associées, et les opérations de maintenance ou de chargement (y compris dans les navires/barges, wagons/camions, et conteneurs de vrac).

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 1.8E+5

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 8.3E-2

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.5E+4

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 5.0E+4

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 300

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10



Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-3

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-4

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.001

#### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce

En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 80

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 81.4$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de <sup>3</sup> (%) :  $\geq 0$

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) :

94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 1.8E+5

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000

#### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

#### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### Caractéristiques du Produit

##### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Opération réalisée à température élevée ( $> 20^{\circ}\text{C}$  supérieure à la température ambiante). Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03003

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Au niveau industriel, Distribution de la substance.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC2 - Fabrication de mélanges

ERC3 - Formulation des matières

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC5 - Utilisation industrielle découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

ERC6a - Utilisation industrielle entraînant la production d'une autre substance (utilisation des produits intermédiaires)

ERC6b - Utilisation industrielle d'aides à la fabrication réactives

ERC6c - Usage industriel de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

ERC6d - Usage industriel de régulateurs de process pour les procédés de polymérisation dans la production de résines, caoutchoucs, polymères

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1b. v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Chargement (y compris les navires /barges, wagons/camions et chargement de GRV) et reconditionnement (y compris dans des fûts et petits emballages) de la substance, y compris l'échantillonnage de cette dernière, son stockage, son déchargement, sa distribution, son entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.4E+6



Fraction du tonnage régional utilisé localement : 2.0E-3  
 Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.1E+4  
 Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 3.6E+4

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.  
 Jours d'émission (jours/an) : 300

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
 Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-3  
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-5  
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 2.6E+6

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Quantités utilisées**

Non applicable.



### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

### Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

## 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

**ES03004****Version 1.0****Trade name / designation KEROSINE**

## 1. Scénario d'exposition

### Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges, Au niveau industriel.

**Descripteur des usages****Secteur d'utilisation**

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

**Catégorie de procédé**

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC2 - Fabrication de mélanges

**Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)**

ESVOC SpERC 2.2.v1.

**Processus, tâches et activités couverts**

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans le cadre de processus continus ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, l'agglomération, la compression, le pastillage, l'extrusion, le conditionnement à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

**Caractéristiques du Produit**

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

**Quantités utilisées**

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.2E+6

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5.8E-3

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 3.0E+4

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.0E+5

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 300



#### **Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-2  
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 2.0E-4  
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

#### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce  
Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer  
En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.  
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0  
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 86$   
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 2.6E+5  
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000

#### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### **Caractéristiques du Produit**

##### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### **Quantités utilisées**

Non applicable.

##### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### **Facteurs humains non influencés par la gestion des risques**

non applicable



### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage du produit	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel: Transfert/versement à partir des conteneurs	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Agglomération, compression, extrusion ou pastillage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Non applicable.	

## **3. Exposure estimation and references**

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## **4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)**

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03005

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les revêtements, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.3a.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vm, les activités d'application par pulvérisation, lamineur, épandeur, trempage, écoulement, lit fluide sur chaînes de production, ainsi que la formation de film) et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 9.8E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 9.8E+2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 4.9E+4

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.



Jours d'émission (jours/an) : 20

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-  
Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98  
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 7.0E-4  
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce  
Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer  
En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.  
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 90  
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 91.8  
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de <sup>3</sup>(%) : 0

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 7.5E+4  
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).



### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
<b>Expositions générales (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Formation de film - séchage forcé, étuvage et autres technologies</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations de mélange (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Formation de film - séchage à l'air</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Préparation du matériel pour application</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations de mélange (systèmes ouverts)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation (automatique/robotique)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation Manuel</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de produits installation dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de produits installation non dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application par écoulement, lamineur, épandeur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Trempage, immersion et déversement</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Activités de laboratoire</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Non applicable.</b>	

## **3. Exposure estimation and references**

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

**TOTAL****Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour tout autre risque de santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

**ES03006****Version 1.0****Trade name / designation Kerosine**

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les revêtements, Au niveau professionnel.

**Descripteur des usages****Secteur d'utilisation**

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

**Catégorie de procédé**

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

PROC19 - Mélange à la main en contact direct avec la peau, avec uniquement du PPE disponible

**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

**Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)**

ESVOC SpERC 8.3b.v1.

**Processus, tâches et activités couverts**

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions accidentelles pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vmrac, les activités d'application et la filmification) et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

**Caractéristiques du Produit**

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

**Quantités utilisées**

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.1E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5.0E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.0E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 2.8E-1



**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.98

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.01

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de <sup>3</sup>(%) : 0

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 3.6E+1

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).



**TOTAL**

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



## 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
<b>Expositions générales (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Utilisation dans des systèmes confinés</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Expositions générales (systèmes clos) avec prélèvement d'échantillon</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Utilisation dans des systèmes confinés</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts en fûts/ par lots</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Préparation du matériel pour application</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations de mélange (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Formation de film - séchage à l'air Extérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Préparation du matériel pour application</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Préparation du matériel pour application</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations de mélange (systèmes ouverts)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Verser à l'aide de petits conteneurs Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Préparation du matériel pour application</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations de mélange (systèmes ouverts)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Verser à l'aide de petits conteneurs Extérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de produits</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts en fûts/ par lots installation non dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de produits</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts en fûts/ par lots installation dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de produits</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts en fûts/ par lots</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application par écoulement, lamineur, épandeur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application par écoulement, lamineur, épandeur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Extérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Manuel Pulvérisation Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation Manuel Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Trempage, immersion et déversement Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Trempage, immersion et déversement Extérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Activités de laboratoire</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs Intérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs Extérieur</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.



**TOTAL**

<b>Nettoyage et maintenance des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage Échantillonnage du produit</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour tout autre risque de santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

**ES03007****Version 1.0****Trade name / designation KEROSINE**

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les revêtements, Consommateur.

**Descripteur des usages****Secteur d'utilisation**

SU21 - Biens de consommation

**Catégorie de produit**

PC1 - Colles, Obturants

PC4 - Produits antigels et dégivrants

PC5 - Fournitures pour les Artistes et préparations pour les loisirs

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants

PC9b - Matières de remplissage, mastics, plâtres, argiles à modeler

PC9c - Peinture au doigt

PC10 - Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques

PC18 - Encre et Toners

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires

PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

**Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)**

ESVOC SpERC 8.3c.v1.

**Processus, tâches et activités couverts**

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions en cours d'utilisation (y compris le transfert et la préparation de produits, l'application au pinceau, par pulvérisation manuelle ou autres méthodes similaires) et pendant le nettoyage des équipements.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

**Caractéristiques du Produit**

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

**Quantités utilisées**

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.1E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.0005

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.0E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 2.8E-1

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365



### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-.

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.99  
Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.005

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 3.6E+1

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur. Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk.

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### Caractéristiques du Produit

#### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) 13800 , Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :857.5.

#### Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire. Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1 . Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6.

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire. Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m<sup>3</sup>. Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colles, usage non professionnel</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :110  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20 .  Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colles usage bricolage (colle à tapis, colle à carrelage, colle à parquet)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :1  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :110  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :6390  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6.0  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colle à pulvériser</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

**PC1 - Colles, Obturants: Mastics**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :75  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.00  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC4 - Produits antigels et dégivrants: Lave vitres de voiture**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5  
 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC4 - Produits antigels et dégivrants: Produit pour radiateur**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000  
 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC4 - Produits antigels et dégivrants: Dégivrante de serrure**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :110  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :36  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4  
 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées



**TOTAL**

**PC5 - Fournitures pour les Artistes et préparations pour les loisirs**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :110  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants: Peinture latex à l'eau pour murs**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants: Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants: Bombe aérosol**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744  
 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées



**TOTAL**

<p><b>PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants: Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :90          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20          Pour chaque utilisation          Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.00          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9b - Matières de remplissage, mastics, plâtres, argiles à modeler: Enduits et mastic</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20            Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4.00          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9b - Matières de remplissage, mastics, plâtres, argiles à modeler: Plâtres et enduits de lissage</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :3          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20            Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.00          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9b - Matières de remplissage, mastics, plâtres, argiles à modeler: Pâte à modeler</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.40          Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<p><b>PC9c - Peinture au doigt: Peintures au doigt</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.40          Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC10 - Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques Peinture latex à l'eau pour murs</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques Bombe aérosol</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :90  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC18 - Encre et Toners</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :20  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

**PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien Polish, en spray (meubles, chaussures)**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants Liquides**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants, Pâtes**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants, Aérosols**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

<p><b>PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires: Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires: Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10          Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55          Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1          Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50          Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :115          Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale          Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.00          Mesures de gestion des risques          Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>

### 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les risques d'exposition prévus ne doivent pas dépasser les valeurs de référence consommateurs qui sont applicables dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03008  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.4a.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert à partir du lieu de stockage, le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs. Expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel), ainsi que le nettoyage et l'entretien des équipements annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 3.1E+4

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 3.2E-3

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.0E2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 5.0E3

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 20

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10



Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-6

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

#### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 6.3E+5

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

#### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### **Caractéristiques du Produit**

##### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



## 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés, Utilisation dans des systèmes confinés, Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Application de produits nettoyants dans les systèmes clos	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés Processus semi-automatique (p. ex. application semi-automatique de produits d'entretien, notamment des sols)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel, Nettoyage, Surfaces, aucune pulvérisation	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage Échantillonnage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

**Information for contributing exposure scenario**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03009  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les agents nettoyants.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.4b.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs ; ainsi que les expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel).

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 4.5E+3

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 2.2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 6.1

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100



### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.000001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j):  $7.9E+2$

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## **2.2. Control of exposure - Workers / Consumers**

### **Caractéristiques du Produit**

#### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Aucune mesure spécifique identifiée.  Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Dégraissage de petits objets dans station de nettoyage Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempage, etc.	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Processus par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés Processus semi-automatique (p. ex. application semi-automatique de produits d'entretien, notamment des sols)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel Nettoyage Surfaces Trempage, immersion et déversement	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Laminage, brossage aucune pulvérisation	
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation Intérieur	
Manuel Nettoyage Essuyage Laminage, brossage Pulvérisation Surfaces	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage des appareils médicaux	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Grandes surfaces Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression Pulvérisation Intérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Application de produits nettoyants dans les systèmes clos Extérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Non applicable.	



### 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03010  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans les agents nettoyants, Consommateur.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU21 - Biens de consommation

##### Catégorie de produit

PC3 - Produits pour la purification de l'air

PC4 - Produits antigels et dégivrants

PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants)

PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.4c.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre les expositions générales pour les consommateurs résultant de l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de lavage et de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et produits d'assainissement de l'air.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 1.5E+3

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.0005

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 7.4E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 2.02

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-.

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.95

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.025



Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.025

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 2.4E+2

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### Caractéristiques du Produit

#### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### Concentration de la substance dans le produit

Sauf mention contraire. Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100.

#### Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Covers use up to 2760 . Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5.

#### Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4 ; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8 .

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3; Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air Soins de l'air, à action instantanée (bombes aérosols)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20 .            Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air: Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8.0            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Lave vitres de voiture</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5            Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Produit pour radiateur</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :13            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000            Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Dégivrants de serrure</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles), (excipient use only for solvent products): Produits de lavage pour le linge et la vaisselle</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :60  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles), (excipient use only for solvent products): Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles), (excipient use only for solvent products): Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<p><b>PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants: Peinture latex à l'eau pour murs</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants: Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20            Pour chaque utilisation            Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.20            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants: Bombe aérosol</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215            Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants: Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :90            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.00            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits  
Antiadhérants Liquides**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200  
 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale  
 pouvant contenir une voiture  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34  
 Pour chaque utilisation  
 Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les  
 conditions opérationnelles mentionnées

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits  
Antiadhérants Pâtes**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les  
 conditions opérationnelles mentionnées

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits  
Antiadhérants Aérosols**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20  
  
 Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les  
 conditions opérationnelles mentionnées

**PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y  
compris des produits à base de solvants)  
Produits de lavage pour le linge et la vaisselle**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :60  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20  
  
 Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.50  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les  
 conditions opérationnelles mentionnées



**TOTAL**

<p><b>PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants)</b>  <b>Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p>
	<p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC35 - Produits de Lessive et de Nettoyage (y compris des produits à base de solvants)</b>  <b>Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128            Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p>
	<p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<p><b>PC38 - Produits pour le soudage et le brasage (enrobés ou fourrés de fondants), fondants</b></p>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20            Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1            Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365            Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :12            Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale            Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p>
	<p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.00            Mesures de gestion des risques            Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>

### 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les risques d'exposition prévus ne doivent pas dépasser les valeurs de référence consommateurs qui sont applicables dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03011  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Lubrifiant, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.6a.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des machines/moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.5E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.0E+2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 5.0E+3

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.



Jours d'émission (jours/an) : 20

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 5.0E-3

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-5

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.001

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 4.9E+5

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).



### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
<b>Expositions générales (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Expositions générales (systèmes ouverts)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de vrac</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Charge initiale des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Manuel Application avec des rouleaux ou par broissage:</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Traitement des articles par immersion et coulage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Reprise des articles rejetés</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Maintenance de petits objets</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Non applicable.	

## **3. Exposure estimation and references**

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

**TOTAL****Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03012  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Lubrifiant, Faibles rejets dans l'environnement, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.6b.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.7E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.4E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 3.7E-1

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.



Jours d'émission (jours/an) : 365

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-  
Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01  
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01  
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce  
Aucun traitement des eaux usées requis.  
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A  
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$   
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 4.8E+1  
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



## 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Traitement des articles par immersion et coulage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie Intérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie Extérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation avec aspiration localisée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Maintenance de petits objets	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel Application avec des rouleaux ou par brossage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation sans aspiration localisée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Usage lubrifiant moteur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03013  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Lubrifiant, Rejets importants dans l'environnement, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brosse

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

PROC18 - Graissage en conditions de haute énergie

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.6c.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, le réusinage d'articles rejetés, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.7E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.4E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 3.7E-1

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.



Jours d'émission (jours/an) : 365

#### **Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10  
Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-  
Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.5E-1  
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05  
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.05

#### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.  
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A  
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$   
En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7  
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 4.7E+1  
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000

#### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### **Caractéristiques du Produit**

#### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Traitement des articles par immersion et coulage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie Intérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation et lubrification d'équipements ouverts à forte consommation d'énergie Extérieur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Maintenance (des objets de taille importante de l'usine) et installation des machines	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation d'équipements contenant des huiles moteur ou des produits similaires	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel Application avec des rouleaux ou par brossage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Usage lubrifiant moteur	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Maintenance de petits objets	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Non applicable.	

### 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorkisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03014

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Lubrifiant, Consommateur, Faibles rejets dans l'environnement.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU21 - Biens de consommation

#### Catégorie de produit

PC1 - Colles, Obturants

PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.6d.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvrir l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions accidentelles pendant les transferts de matières, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées. Couvrir l'utilisation, par les consommateurs, de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'application, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.7E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.0005

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.4E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 3.7E-1

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.01



Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.01

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 48

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Quantités utilisées**

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) 2200 ,

Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :468:

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Sauf mention contraire, Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 4 .

Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8.

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m<sup>3</sup>. Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colles, usage non professionnel</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20 .  Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colle à pulvériser</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Mastics</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :75  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.00  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :25  Éviter toute utilisation fenêtres fermées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Lave vitres de voiture</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Produit pour radiateur</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Dégivrant de serrure</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :12.5</p>
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air Soins de l'air, à action instantanée (bombes aérosols)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures (in care spray)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :10  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :6</p>
<b>PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures (in car polish)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :100  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.50  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :12.5</p>
<b>PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants Liquides</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants, Pâtes</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20  Pour chaque utilisation  Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits  
Antiadhérants, Aérosols**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires:  
Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires: Polish,  
en spray (meubles, chaussures)**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

### 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les risques d'exposition prévus ne doivent pas dépasser les valeurs de référence consommateurs qui sont applicables dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03015

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Lubrifiant, Consommateur, Rejets importants dans l'environnement.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU21 - Biens de consommation

#### Catégorie de produit

PC1 - Colles, Obturants

PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.6e.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvrir l'utilisation, par les consommateurs, de lubrifiants formulés dans des systèmes clos et ouverts, y compris les opérations de transfert, l'application, l'utilisation des moteurs et appareils similaires, l'entretien des équipements et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 2.7E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.0005

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.4E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 3.7E-1

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 1.5E-1

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.05



Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.05

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 47

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### Caractéristiques du Produit

#### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) 2200 ,

Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468:

#### Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) : 4 .

Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8.

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3. Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colles, usage non professionnel</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :9  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20 .  Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Colle à pulvériser</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC1 - Colles, Obturants: Mastics</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :75  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.00  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :30  Éviter toute utilisation fenêtres fermées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Lave vitres de voiture</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Produit pour radiateur</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC4 - Produits antigels et dégivrants: Dégivrant de serrure</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :12.5</p>
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air Soins de l'air, à action instantanée (bombes aérosols)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC3 - Produits pour la purification de l'air Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8.00  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures (in care spray)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :55  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.40  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :10  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :6</p>
<b>PC6 - Produits pour l'Entretien des Voitures (in car polish)</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :100  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.50  Mesures de gestion des risques  Éviter toute utilisation avec une concentration de produit supérieure à (en %) :12.5</p>
<b>PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants Liquides</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200  Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34</p> <p>Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants, Pâtes</b>	<p>Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20  Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10  Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468  Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34  Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20  Pour chaque utilisation  Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  Mesures de gestion des risques  Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

**PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits  
Antiadhérants, Aérosols**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :428.75  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m<sup>3</sup>) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires:  
Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :430  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m<sup>3</sup>) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

**PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires: Polish,  
en spray (meubles, chaussures)**

Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50  
Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8  
Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :430  
Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35  
Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m<sup>3</sup>) :20

Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33  
Mesures de gestion des risques  
Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées

### 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les risques d'exposition prévus ne doivent pas dépasser les valeurs de référence consommateurs qui sont applicables dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03016

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.7a.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux/huiles de laminage, y compris les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuit, de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion (y compris les opérations de brossage, de trempage et de pulvérisation), l'entretien du matériel, le drainage et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.5E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.18

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1.0E+2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 5.0E+3



**TOTAL**

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 20

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-5

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 70.0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) : 4.9E+5

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).



### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
<b>Expositions générales (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Expositions générales (systèmes ouverts)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de vrac</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Échantillonnage du produit</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations d'usinage des métaux</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Traitement des articles par immersion et coulage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Application avec des rouleaux ou par brossage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Laminage/moulage des métaux automatisé</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Laminage/moulage des métaux semi-automatisé</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements, installation dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
Non applicable.	

## **3. Exposure estimation and references**

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

**TOTAL****Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.

Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03017

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Fluides de travail des métaux / huiles de laminage, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et par un procédé partiellement ouvert

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.7c.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les fluides formulés pour le travail des métaux/huiles de laminage, y compris les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuit, de coupe/d'usinage, l'application automatique des protections anti-corrosion (y compris les opérations de brossage, de trempage et de pulvérisation), l'entretien du matériel, le drainage et l'élimination des huiles usagées.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.5E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5.0E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 2.7E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 7.5E-1

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.



Jours d'émission (jours/an) : 365

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.15

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.05

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.05

**Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 90

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).



### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
<b>Expositions générales (systèmes clos)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Transferts de vrac</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation non dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Échantillonnage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Opérations d'usinage des métaux</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Manuel</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Production d'articles par trempage et écoulement (ou versement)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements installation dédiée</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Non applicable.</b>	

## **3. Exposure estimation and references**

### **Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire)

### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.



## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.

Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03018

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme liants et agents de démoulage, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.10a.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matières, mélanges, applications (pulvérisation et brossage compris), moulages et coulages, et les opérations de traitement de déchets.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 8.0E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 8.0E+2

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 4.0E+4

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 20

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100



### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-6

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 80

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : >=0

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de <sup>3</sup> (%) : >=0

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 4.1E+6

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### **Caractéristiques du Produit**

#### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Moulages	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de fonderie (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation Mécaniques	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation, Manuel	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel Laminage, brossage,	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.

Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03019

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme liants et agents de démoulage, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.10b.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matières, mélanges, applications (pulvérisation et brossage compris), moulages et coupages, et les opérations de traitement de déchets.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 8.0E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5.0E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 0.4

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.1

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10



Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-.

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.95

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.025

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.025

#### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) :

94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 130

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

#### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## **2.2. Control of exposure - Workers / Consumers**

#### **Caractéristiques du Produit**

##### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite. D'autres mesures de protection de la peau, telles que l'utilisation de combinaisons étanches et de visières de protection peuvent s'avérer nécessaires au cours des activités à haute dispersion susceptibles d'entraîner un rejet d'aérosols en grande quantité, p.ex. la pulvérisation.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Moulages	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Opérations de fonderie	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation Mécaniques	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation, Manuel	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Manuel Laminage, broissage,	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.

Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

**ES03020**

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans des produits de l'agrochimie, Au niveau professionnel.

**Descripteur des usages****Secteur d'utilisation**

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

**Catégorie de procédé**

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

**Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

**Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)**

ESVOC SpERC 8.11a.v1.

**Processus, tâches et activités couverts**

Utiliser comme excipient agrochimique pour l'application par pulvérisation manuelle ou mécanique, production de fumées et brumissage, y compris le nettoyage et l'élimination des équipements.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

**Caractéristiques du Produit**

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

**Quantités utilisées**

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 3.1E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.002

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 6.2E-1

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.7

**Fréquence et la durée d'utilisation** Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

**Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -**

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100



### **Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

-  
 Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.9  
 Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.09

### **Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions**

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

### **Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site**

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

### **Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :**

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j):  $2.1E+2$

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

### **Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

### **Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

### **Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## **2.2. Control of exposure - Workers / Consumers**

### **Caractéristiques du Produit**

#### **État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### **Concentration de la substance dans le produit**

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### **Fréquence et la durée d'utilisation**

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### **Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



<b>2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
<b>Scénarios participants</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Mesures générales (agents irritants pour la peau)</b>	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
<b>Transfert/versement à partir des conteneurs</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Mixages ou mélanges</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation/brumissage par application mécanique</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Pulvérisation (automatique/robotique)</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Nettoyage et maintenance des équipements</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
<b>Stockage de produits en vrac</b>	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>Non applicable.</b>	

### **3. Exposure estimation and references**

#### **Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### **Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### **4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)**

#### **Santé**

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé.

Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**TOTAL****Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03021  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation dans des produits de l'agrochimie, Consommateur.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU21 - Biens de consommation

##### Catégorie de produit

PC12 - Engrais

PC22 - Mélanges pour les pelouses et jardins

PC27 - Produits phytosanitaires

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.11b.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de produits agrochimiques par les consommateurs sous les formes liquide et solide.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 3.1E+2

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.002

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 0.62

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.7

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

:-

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.9

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.09

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.



Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 2.1E+2

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Sauf mention contraire. Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50.

**Quantités utilisées**

Sauf mention contraire. Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) 50 . Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5.

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Sauf mention contraire. Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1. Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5.

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Sauf mention contraire. Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m3. Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



<b>2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs</b>	
<b>Catégorie(s) de produit</b>	<b>Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques</b>
<b>PC12 - Engrais</b>	<p>Sauf mention contraire</p> <p>Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50</p> <p>Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365</p> <p>Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1</p> <p>Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50</p> <p>Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :0.3</p> <p>Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :50</p> <p>Couvre l'utilisation en extérieur</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :110</p> <p>Pour chaque utilisation</p> <p>Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.50</p> <p>Mesures de gestion des risques. Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC22 - Mélanges pour les pelouses et jardins</b>	<p>Sauf mention contraire</p> <p>Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50</p> <p>Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365</p> <p>Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1</p> <p>Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.50</p> <p>Pour chaque cas d'utilisation, la quantité considérée ingérée est de 0,3 g</p> <p>Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :50</p> <p>Couvre l'utilisation en extérieur</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :110</p> <p>Pour chaque utilisation</p> <p>Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5</p> <p>Mesures de gestion des risques</p> <p>Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC27 - Produits phytosanitaires Action instantanée (sprays à pompe)</b>	<p>Sauf mention contraire</p> <p>Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50</p> <p>Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :4</p> <p>Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365</p> <p>Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.1</p> <p>Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation</p> <p>Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25</p> <p>Mesures de gestion des risques</p> <p>Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>



**TOTAL**

<b>PC27 - Produits phytosanitaires Assainissement de l'air, à action continue (solide et liquide)</b>	<p>Sauf mention contraire</p> <p>Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10</p> <p>Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365</p> <p>Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1</p> <p>Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.70</p> <p>Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.48</p> <p>Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation</p> <p>Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :8</p> <p>Mesures de gestion des risques</p> <p>Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées</p>
<b>PC27 - Produits phytosanitaires Pulvérisation d'aérosols</b>	<p>Sauf mention contraire</p> <p>Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :30</p> <p>Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :110</p> <p>Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :1</p> <p>Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :35.73</p> <p>Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85.05</p> <p>Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale</p> <p>Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20</p> <p>Pour chaque utilisation</p> <p>Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4</p> <p>Mesures de gestion des risques</p> <p>Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>

### 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03022  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme carburant, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 7.12a.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant et composants d'additifs) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.5E+5

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 1

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 5.5E+5

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.8E+6

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 300

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 5.0E-3



Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001  
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

#### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce  
 En cas d'évacuation vers l'unité de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.  
 Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 95  
 Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 84.6$   
 En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7  
 Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7  
 Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j) :  $5.3E+6$   
 Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j) : 2000  
**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**  
 Les émissions de combustion sont limitées par les moyens de maîtrise des émissions requis. Les émissions de combustion sont prises en compte dans l'évaluation de l'impact au niveau régional.

#### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### Caractéristiques du Produit

##### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation comme carburant (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03023  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme carburant, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

##### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.12b.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant et composants d'additifs) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 4.4E+6

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5.0E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 2.2E+3

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 6.1E+3

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

.



Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 1.0E-3  
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001  
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

#### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 6.9E+5

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

#### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Les émissions de combustion sont limitées par les moyens de maîtrise des émissions requis. Les émissions de combustion sont prises en compte dans l'évaluation de l'impact au niveau régional.

#### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### Caractéristiques du Produit

##### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Utilisation comme carburant (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transfert/versement à partir des conteneurs	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03024  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Utilisation comme carburant, Consommateur.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU21 - Biens de consommation

##### Catégorie de produit

PC13 - Combustibles

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.12c.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Couvrir l'utilisation de combustibles liquides par les consommateurs.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 1.8E+5

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.0005

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 89

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 245

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

:-

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 1.0E-3

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.00001

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.00001

**Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale** Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7



Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j):  
3.1E+4

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

Les émissions de combustion sont limitées par les moyens de maîtrise des émissions requis. Les émissions de combustion sont prises en compte dans l'évaluation de l'impact au niveau régional.

**Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets**

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

**Remarques**

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

**Caractéristiques du Produit**

**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

**Concentration de la substance dans le produit**

Sauf mention contraire. Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100.

**Quantités utilisées**

Sauf mention contraire. Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) 50000 . Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm<sup>2</sup>) :420.

**Fréquence et la durée d'utilisation**

Sauf mention contraire. Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :0.143 . Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition**

Sauf mention contraire. Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :0.143. Veiller à une utilisation à température ambiante. Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m<sup>3</sup>. Assurer une utilisation sous ventilation.

### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable	



## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
<b>PC13 - Combustibles Liquide : Ravitaillement en carburant des automobiles</b>	Sauf mention contraire Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :50000 Couvre l'utilisation en extérieur Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :100 Pour chaque utilisation Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.05  Mesures de gestion des risques. Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées
<b>PC13 - Combustibles Liquide pour équipement de jardin - Utilisation</b>	Sauf mention contraire Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :1000 Couvre l'utilisation en extérieur Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :100 Pour chaque utilisation Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.0 Mesures de gestion des risques Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées
<b>PC13 - Combustibles Liquide : Équipement de jardin - Ravitaillement en carburant</b>	Sauf mention contraire Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) : 100 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :420 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :1000 Couvre l'utilisation dans un garage '( 34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34 Pour chaque utilisation Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03 Mesures de gestion des risques Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées



**TOTAL**

**PC13 - Combustibles Liquide : Combustible pour appareil de chauffage domestique**

Sauf mention contraire  
 Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100  
 Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365  
 Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1  
 Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :210.00  
 Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :1500  
 Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale  
 Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20  
 Pour chaque utilisation  
 Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03  
 Mesures de gestion des risques  
 Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

### 3. Exposure estimation and references

**Santé**

L'outil ECETOC d'évaluation ciblée des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs, conformément au contenu du rapport ECETOC n°107 et du Chapitre R15 du Document d'orientation technique IR&CSA. Les déterminants de l'exposition sont indiqués lorsqu'ils sont différents de ces sources.

**Environnement**

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

### 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

**Santé**

Le risque d'exposition prévu ne doit pas dépasser les DN(M)EL dès lors que les mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles décrites en Section 2 sont mises en œuvre. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03025  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Production et traitement de caoutchouc, Au niveau industriel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 7.13a.v1.

#### Processus, tâches et activités couverts

Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 550

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 0.018

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 10

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 500

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 20

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-.



Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 5.0E-3  
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 3.0E-5  
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

#### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment sédiments d'eau douce

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 6.3E+4

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

#### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### Caractéristiques du Produit

##### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



## 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Aucune mesure spécifique identifiée. Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Transferts de vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Remplissage des articles/équipements (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Reprise des articles rejetés	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

## 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**TOTAL****Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03026  
Version 1.0

## 1. Scénario d'exposition

### Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

##### Catégorie de procédé

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

##### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

##### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.15.v1.

##### Processus, tâches et activités couverts

Application de revêtements de surface et de liants dans les activités de construction et de travaux routiers, y compris le pavage, l'application manuelle de mastic et l'application de couverture et de membrane d'étanchéité.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 5.1E+3

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 2.5

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 7.0

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque -

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

#### Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

-.



Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.95  
 Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01  
 Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.04

#### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

#### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de <sup>3</sup> (%) :  $\geq 0$

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

#### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 780

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

#### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

#### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

#### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

#### Caractéristiques du Produit

##### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

##### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

##### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Transferts en fûts/ par lots installation non dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Pulvérisation/brumissage par application mécanique température élevée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Application manuelle, par exemple : par brossage, au rouleau	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Trempage, immersion et déversement	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

#### Environnement

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées. De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

ES03027

Version 1.0

Trade name / designation KEROSINE

## 1. Scénario d'exposition

### Fabrication et utilisation d'explosifs, Au niveau professionnel.

#### Descripteur des usages

##### Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

#### Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

#### Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8e - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, de substances réactives en systèmes ouverts

#### Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

Non applicable.

#### Processus, tâches et activités couverts

Couvre les expositions résultant de la fabrication et de l'utilisation de boues d'explosifs (y compris lors de transferts de matières, les mélanges et les chargements) et du nettoyage de matériel.

## 2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

### 2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

#### Caractéristiques du Produit

La substance est une UVCB. Principalement hydrophobe.

#### Quantités utilisées

:

Fraction du tonnage européen utilisé dans la région : 0.1

Tonnage pour utilisation régionale (tonnes/an) : 1.2E+3

Fraction du tonnage régional utilisé localement : 5E-4

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 0.62

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour) : 1.7

#### Fréquence et la durée d'utilisation Rejets continus.

Jours d'émission (jours/an) : 365

#### Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.001

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01



### Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour empêcher les émissions

Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations de rejets de process conservatrices sont donc utilisées.

### Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce

Aucun traitement des eaux usées requis.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : N/A

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) :  $\geq 0$

En cas d'évacuation dans l'unité de traitement des eaux usées domestiques, assurer l'efficacité d'épuration requise des eaux usées sur site de  $^3$  (%) :  $\geq 0$

### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 94.7

Efficacité totale de l'épuration des eaux usées après RMM sur site et hors site (unité de traitement des eaux domestiques) (%) : 94.7

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 200

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m<sup>3</sup> / j): 2000

### Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

### Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

### Remarques

Les informations supplémentaires concernant le principe d'identification des conditions opératoires (OC) et des Mesures de Maîtrise du Risque (RMM) se trouvent dans le dossier Petrorisk

## 2.2. Control of exposure - Workers / Consumers

### Caractéristiques du Produit

#### État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

#### Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

#### Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire).

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire. Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



### 2.2a. Contrôle de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Mesures générales (agents irritants pour la peau)	Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones de la peau susceptibles d'être en contact indirect avec le produit. Porter des gants (testés selon la norme EN374) si les mains sont susceptibles d'être en contact avec la substance. Nettoyer immédiatement toute contamination/tout déversement. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Assurer une formation de base du personnel pour éviter/réduire les expositions et signaler tout problème de peau pouvant se développer par la suite.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac installation non dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transfert/versement à partir des conteneurs installation dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Transfert/versement à partir des conteneurs installation non dédiée	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Mélange en récipients	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Aucune autre mesure spécifique identifiée.
Stockage de produits en vrac	Aucune autre mesure spécifique identifiée.

### 2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Non applicable.	

## 3. Exposure estimation and references

#### Santé

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire)

#### Environnement

La méthode des blocs d'hydrocarbures a été utilisée pour calculer le taux d'exposition environnementale avec le modèle Petrorisk.

## 4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval ( DU)

#### Santé

Les données disponibles relatives aux dangers ne permettent pas la dérivation d'un DNEL pour les risques d'irritation de la peau. Les Mesures de gestion des risques sont établies d'après une caractérisation qualitative des effets sur la santé. Les données disponibles relatives aux dangers ne nécessitent pas d'établir de DNEL pour d'autres risques pour la santé. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes. Dans le cas où d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.

**TOTAL****Environnement**

Les conseils fournis sont basés sur des conditions d'exploitation supposées, pouvant ne pas s'appliquer à tous les sites : une mise à l'échelle peut donc s'avérer nécessaire afin de définir des mesures adaptées de gestion des risques propres au site. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination des eaux usées, utiliser les technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Pour obtenir l'efficacité nécessaire d'élimination de l'air, utiliser les technologies sur site, seules ou combinées.